



FOCUS SUR : LA LICENCE PROFESSIONNELLE DE CODEUR LANGUE FRANÇAISE PARLÉE COMPLÉTÉE (LPC)

- La licence forme les professionnels accompagnant les jeunes sourds en intégration scolaire et universitaire à une bonne maîtrise du code LPC au travers d'enseignements théoriques et pratiques. Cette formation leur permet de transmettre en langue française aux jeunes sourds, tous les messages oraux avec l'aide du code LPC. Le codeur LPC est également formé pour intervenir auprès d'adultes sourds et se déplace en fonction de leurs besoins (vie professionnelle, personnelle, culturelle, etc.).
- Elle répond aux besoins spécifiques du jeune sourd intégré en milieu scolaire et universitaire, et de l'adulte sourd en milieu professionnel.
- Le métier de codeur est reconnu par la loi du 11 Février 2005, « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Le titre de Codeur LPC est inscrit dans la Convention collective nationale des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention 66).

Le code LPC vient des Etats-Unis et fait suite à la découverte du Docteur Orin Ornett dans les années 1960 sur le besoin des personnes sourdes de disposer d'une façon visuelle de représenter la langue orale en temps réel pour arriver au même niveau de compréhension de la lecture qu'une personne entendante. Son code a été adapté à la langue française en 1977 sous le nom de Langue française Parlée Complétée (LfPC). Il est utilisé pour apprendre les langues, est un moyen de communication entre personnes sourdes, et permet l'accessibilité en temps réel des interventions orales (conférences, réunions professionnelles). Définition rédigée à partir de la définition de l'Association nationale pour la langue française parlée complétée : <https://alpc.asso.fr/historique-code-lpc-lfpc/>

Malgré un besoin important de codeurs au niveau national, il n'existe que deux licences en France (INSHEA et l'université de Lyon).

Les candidat.es pouvant accéder à la licence professionnelle sont :

- des étudiant.es de, au moins, niveau Bac +2 dans le cadre de la formation initiale,
- des professionnels de la surdité dans le cadre de la formation continue,
- des personnes ayant une expérience d'au moins trois ans dans le domaine de la surdité par la Validation des acquis personnels et professionnels (VAPP).

Si cette formation vous intéresse, vous pouvez contacter
brigitte.maunoury@inshea.fr

L'ACTUALITÉ NUMÉRIQUE DE NANCY-METZ



Les nouvelles pratiques pédagogiques et les nouvelles postures induites par l'utilisation des outils numériques, impliquent de repenser les espaces scolaires pour favoriser les apprentissages et conduire à la réussite de tous les élèves. Cette réflexion doit être menée par l'ensemble de la communauté éducative élargie (enseignants, élèves, agents, direction...)



“C'est bien de réaménager les salles du lycée car on passe plus de temps au lycée qu'à la maison”

Charlie, élève de bac pro commerce.

L'évaluation bienveillante et exigeante doit dépasser le débat de l'évaluation par la note. L'évaluation par contrat de confiance (qui débouche sur une note) contribue en effet à améliorer le climat scolaire et à stimuler le renouveau des pratiques pédagogiques.



« Au fil de mon parcours, j'ai compris que l'évaluation par compétences était plus juste, qu'elle a plus de sens et qu'on a tendance à mieux réussir »

Fabien, élève de terminale bac pro Commerce

« Avant quand on était évalué par note, on se disait « je vais essayer d'avoir 10 » et quand on est en évaluation par compétences, on va viser le niveau « expert », on vise plus haut, on essaye de réussir plus ! »

Charlie, élève de bac pro commerce.



« Avec l'évaluation par compétences, on est dans le positif. Il y a quatre paliers ; c'est motivant de se dire que demain j'aurais peut-être « acquis ». On est moins découragé qu'avec une note ».

Filiz, élève de bac pro commerce



La carte mentale est **un outil de différenciation pédagogique** permettant de lutter efficacement contre le décrochage scolaire. La carte mentale permet de représenter des idées et des connaissances de façon visuelle. L'accès à l'espace de travail en ligne depuis 2018 a permis le développement d'usages collaboratifs sur une même carte mentale, facilitant la mise en contexte professionnel.



« La réalisation d'une carte mentale nous permet de récapituler la démarche effectuée dans le Drive, de schématiser les gestes que l'on doit effectuer et les documents nécessaires à la réalisation de nos tâches. Avec le visuel on enregistre plus facilement ! »

William, élève de Bac pro logistique



Le Rotary

« Des grands professionnels venaient nous donner des conseils sur le CV, sur notre apparence... ouais ça vaut de l'or pour moi »

Yness

Lien École - Famille



Le lien entre école et famille avec l'ENT et les associations de quartier

Ambition 21 s'est associé avec plus de trente associations de quartier pour promouvoir les usages de l'ENT auprès des familles et former les parents aux usages de cet outil numérique. En effet, le degré d'implication des familles est un facteur déterminant dans la lutte contre le décrochage scolaire. L'ENT a été un lien essentiel pour maintenir le travail à distance pendant le confinement.



« Je n'arrivais pas à me connecter, j'ai demandé de l'aide à mes professeurs [...] Merci. »

Céline



« On ne s'était pas intéressé aux outils avant... ça nous a apporté une connaissance de l'éco-système local. Des parents ne savaient pas qu'il y avait des suivis à distance. »

Un responsable associatif

COLLÈGES CONNECTÉS

Ce mois-ci, la DANE de Nancy-Metz a souhaité mettre en valeur les usages du numérique dans la salle de classe. Notre équipe s'est rendue dans trois collèges de Meurthe-et-Moselle afin de recueillir des témoignages d'enseignants. À travers ces témoignages, Marion Laroppe, Laurie Sgro et Stéphanie Dupont vous expliqueront comment elles intègrent le numérique dans leur pratique au quotidien. Nous vous présenterons également des images de mise en œuvre ainsi que des retours d'élèves.

"L'activité d'aujourd'hui consistait à faire découvrir l'héraldique aux élèves et de se découvrir à travers ça, cela permettait d'utiliser des outils numériques [...] de manière ludique et de les appréhender pour ensuite les utiliser chez eux dans le cadre d'un travail à la maison."

Marion Laroppe

"J'aime bien le numérique parce que ça varie, c'est varier les supports pour créer de l'intérêt et de la motivation [...] utiliser la tablette leur donne envie"

Stéphanie Dupont

"Ça apporte un meilleur apprentissage de la langue, un meilleur apprentissage du vocabulaire, ça leur permet de travailler différemment, de revoir différemment, d'une façon un peu plus ludique."

Laurie Sgro

Le numérique en quelques chiffres en Meurthe-et-Moselle :

Dès 2015 le conseil départemental et l'académie se sont engagés avec 3 collèges préfigurateurs dans le cadre de l'appel à projet ministériel « Collèges numériques et innovation pédagogique ».

Grâce à un plan ambitieux, en équipement et en formation, les collèges sont tous dotés de classes connectées. En fonction de la taille de l'établissement, deux à quatre classes connectées de 30 tablettes sont déployées ainsi que 6 à 12 douze espaces couverts en Wi-Fi.

Des équipements en interactivité sont également disponibles dans les classes.

Pour les 66 collèges de Meurthe et Moselle ce sont 8 000 tablettes, 586 tableaux blancs interactifs, plus de 6 000 ordinateurs fixes dont plus de 1 300 renouvelés chaque année.

Depuis septembre 2020, plus de mille personnes ont été accompagnées ou formées par l'équipe de proximité de la DANE.

Pour en savoir plus : <https://dane.ac-nancy-metz.fr/plan-college-numerique-meurthe-et-moselle/>



Séance de cours de français sur l'héraldique, utilisation de Padlet par Marion Laroppe au collège Montaigu à Heillecourt.



Sciences de la vie et de la terre, séance sur la respiration du poisson et du crabe avec Edupuzzle par Stéphanie Dupont au collège Jacques Monod à Ludres



En anglais, révision du vocabulaire du petit déjeuner par Laurie Sgro au collège Guyenne de Nancy en utilisant Learningapps

27 janvier
Journée de la mémoire
de l'Holocauste et de
la prévention des crimes
contre l'humanité



Simone VEIL s'exprime sur la nécessité de montrer le mécanisme de l'holocauste et la mise en place par le régime nazi de l'extermination de masse : la déshumanisation des déportés dans les camps.



A l'occasion de la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, Monsieur Robert BADINTER, ancien Président du Conseil constitutionnel, ancien Garde des Sceaux et ancien Sénateur, livre à l'AFNU ses pistes de réflexion.

Le 27 janvier marque l'anniversaire de la libération en 1945 du Camp de concentration et d'extermination allemand nazi d'Auschwitz-Birkenau par les troupes soviétiques. Cette date a été appelée Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il est essentiel de connaître l'histoire de l'Holocauste pour mieux comprendre les causes qui entraînent les sociétés dans le génocide et sensibiliser à la nécessité de consolider la paix et les droits de l'homme pour prévenir d'autres violences de masse. Nous devons prendre conscience que le génocide n'est pas inévitable, que les états et les citoyens ont des responsabilités, que le silence contribue à l'oppression et que les préjugés et le racisme ont des racines.

Pour que l'Histoire et les enseignements qu'elle nous apporte puissent un jour devenir le meilleur rempart contre la décadence de l'homme sous toutes ses formes, pour que l'éducation puisse être la meilleure arme contre l'obscurantisme et pour que l'on ne transmette que le meilleur aux générations futures, il ne faut pas oublier.

En ce 75e anniversaire de la libération d'Auschwitz, nous nous souvenons des six millions de Juifs et de toutes les autres victimes des nazis, assassinés pendant l'Holocauste. Nous ne pouvons pas changer l'histoire, mais nous pouvons tirer les leçons de celle-ci. Nous devons tous être solidaires pour lutter contre les préjugés, le racisme et l'intolérance, et travailler ensemble pour créer un monde dans lequel nous célébrons notre humanité commune.